

# Enterprise Risk Management

Les métiers du risque et de la conformité à la recherche de leur ERP !

## Comment choisir et combiner les solutions appropriées pour digitaliser les lignes de maitrise

L'efficacité d'une Gouvernance d'entreprise se mesure à sa capacité de disposer d'une vision d'ensemble de ses risques, mais également des interactions et impacts de ses contraintes de conformité.

Au même titre qu'il y a plus de 25 ans les entreprises ont trouvé dans les ERP et les « Core Systems » le moyen d'améliorer le pilotage et l'efficacité de leurs processus, elles cherchent aujourd'hui une approche intégrée qui leur permettra d'assurer un pilotage optimum de leurs risques et de leurs enjeux de conformité quel qu'en soit l'origine ou le périmètre. L'adoption d'un outillage adapté de type plateforme centralisée pour mesurer et piloter les risques et le niveau de conformité devient une nécessité.

La mise en œuvre d'une solution digitale pour adresser les enjeux de conformité permet par ailleurs de fiabiliser les processus tout en améliorant la productivité et les coûts des activités de contrôle.



Déjà plus de 50 outils de GRC/ERM présent sur le marché et qui évoluent à un rythme grandissant



67% estiment que le nombre et la complexité des risques ont considérablement augmenté avec le temps



## Quels sont les enjeux de cette digitalisation ?



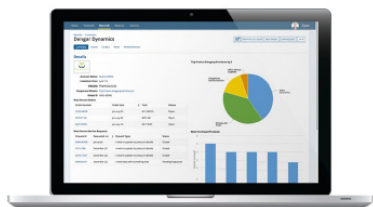
La question n'est plus de savoir s'il existe une solution ! Mais plutôt de savoir laquelle choisir ?



SAPIN II, RGPD, KYC, législation locale et tant d'autres : les cadres et exigences réglementaires évoluent et s'empilent constamment, auxquelles il faut associer des activités de contrôles et de gestion des risques déjà en place dans l'organisation. Répondre efficacement et piloter ces différents risques, passe par une digitalisation des activités de contrôle et doit répondre aux enjeux suivants :

- La **gestion des synergies** entre les différents départements et les 3 lignes de maitrise.
- Le degré de **spécificité des besoins** et la réponse proposée par les solutions du marché.
- **Le choix et l'intégration** des briques technologiques dans le paysage système de l'organisation.
- **La pérennité** des solutions mises en œuvre en lien avec la trajectoire des éditeurs.
- **La mutualisation des coûts et l'harmonisation des pratiques** entre les différents métiers de la conformité et de la gestion des risques.
- **L'adhésion des utilisateurs** au travers d'un « sponsorship » fort et d'une **expérience utilisateurs** repensée afin d'améliorer la productivité.

# Les bénéfices d'une approche digitale



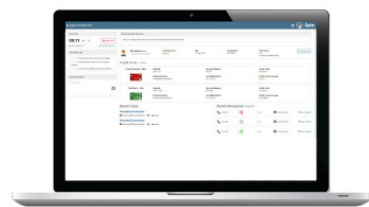
Mettre à disposition une vision d'ensemble de ses risques et également des interactions et impacts de ses contraintes de conformité apporte une vision exhaustive des éléments à considérer et renforce ainsi votre capacité à prendre rapidement les décisions les plus adaptées à votre contexte.

## Vision °360 des risques



Bénéficier d'une plateforme centralisée permettant de mesurer et de piloter votre niveau d'exposition aux risques, tout en restant agile et à même de contenir les coûts. Les informations, issues de systèmes hétérogènes, permettent aux équipes de se focaliser sur les véritables zones de risque et d'accélérer la remédiation.

## Plateforme centralisée



Mettre en place une solution digitale pour adresser les enjeux de conformité améliore la productivité des activités de contrôle grâce à i) des alertes en temps réel, ii) des délais de traitement réduits, iii) la fiabilisation des processus et iv) la réduction des coûts liés aux activités de contrôle.

## Efficacité opérationnelle

# Nos atouts pour vous accompagner de bout en bout

Mettre à disposition une vision d'ensemble de ses risques et également des interactions et impacts de ses contraintes de conformité apporte une vision exhaustive des éléments à considérer et renforce ainsi votre capacité à prendre rapidement les décisions les plus adaptées à votre contexte.

### Accompagnement dans l'expertise métier, réglementaire et juridique

KPMG accompagne les fonctions d'audit interne, contrôle interne, de gestion des risques et de la conformité au sein des entreprises afin de répondre à leurs enjeux de transformation et de digitalisation

### Aide au choix

### Déploiement des solutions

### Accompagnement dans la mise en œuvre des solutions

KPMG accompagne ses clients dans la mise en œuvre des solutions dans toutes phases projet, de l'aide au choix des briques technologiques au travers d'un benchmark des solutions du marché, jusqu'à l'intégration et le déploiement en passant par l'automatisation des contrôles.

### Cadrage & diagnostic

### Maitrise des solutions ERM du marché

### Conseils Data & Analytics

### Conseils Réglementaires et sectoriels

### Catalogue de contrôles et benchmark des pratiques du marché

### Expérience avérée des projets de mise en conformité



## Contacts

### Pauline ECKERT

Partner Advisory  
Tel: +33 1 55 68 89 15  
Mob: +33 6 01 65 09 90  
Email: peckert@kpmg.fr

### Jean-Philippe MAGDINIER

Director Advisory  
Tel: +33 1 55 68 90 99  
Mob: +33 6 20 76 06 59  
Email: jmagdinier@kpmg.fr

### Toufik BENAÏSSA

Manager Advisory  
Tel: +33 1 55 68 29 68  
Mob: +33 6 35 42 05 47  
Email: tbenaiassa@kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. Imprimé en France.  
Création, réalisation : Communication - OLIVER — Janvier 2021. Photo : iStock, Getty, Unsplash